

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1418

présenté par
M. Mathiasin

ARTICLE 33

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« non résidente »,

le mot :

« non-résidente ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.